

DES OUVRIERS QUALIFIÉS EN ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS - TEMPS PLEIN (H/F/X)

Envie de travailler dans le service public ? D'intégrer une équipe motivée et dynamique ? Nous serions heureux de vous accueillir au sein de la Ville de Dinant ! Rejoignez notre équipe dans un cadre de travail agréable et intéressant.

NOTRE OFFRE

- Un travail qui a du sens, au sein d'un service public dynamique
- Des chèques-repas (7,15€)
- 2e pilier de pension
- Prise en charge de l'assurance hospitalisation
- Une allocation de fin d'année
- Un pécule de vacances
- Le régime de congé secteur public
- La valorisation de l'ancienneté (15 années maximum pour le secteur privé, si lien avec la fonction, et de l'entièreté pour le secteur public)

APE

ATTACHÉ AU DÉPARTEMENT PROPRIÉTÉ PUBLIQUE ET FESTIVITÉS, ET SOUS L'AUTORITÉ DE SON RESPONSABLE, NOTRE COLLABORATEUR-RICE EXÉCUTE DIVERS TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATION DES ESPACES PUBLICS ET DE LEURS ÉQUIPEMENTS.

- Assurer la propreté de l'espace public : vider les poubelles, tondre, taille, ramassage des feuilles, etc... ;
- Enlever les encombrants et les dépôts sauvages ;
- Entretenir les panneaux de signalisation ainsi que le mobilier urbain ;
- Entretenir les plaines de jeux ;
- Entretenir les cimetières ;
- Participer au service de déneigement (gardes l'hiver) ;
- Effectuer des travaux spécifiques à la qualification ainsi que des travaux simples non liés à la qualification (polyvalence)
- Notre collaborateur-riche participe au service de garde pouvant impliquer des prestations la nuit et/ou le week-end.

Ponctuellement, il/elle est amené à venir en soutien des collègues d'autres équipes

VOS MISSIONS

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être belge ou citoyen de l'Union européenne ;
- Être de conduite irréprochable et jouir des droits civils et politiques ;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Être détenteur du passeport APE au moment de l'engagement (un jour d'inactivité suffit).
- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie B ;

Atout : permis C et/ou D

Echelle D2

- Posséder une qualification. Le critère de la qualification est lié à la possession obligatoire d'un diplôme au moins égal à celui qui est décerné à la fin des études d'enseignement technique secondaire inférieur (E.T.S.I) ou après avoir suivi les cours C.T.S.I ou à l'issue de la 4ème année de l'enseignement secondaire (2ème degré – CESDD).
OU
- Posséder un titre de compétence de base délivré par le Consortium de Validation des compétences et correspondant au niveau du diplôme du 2ème degré et en lien avec l'emploi considéré.
OU
- Posséder un titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le Gouvernement wallon.

ÉPREUVES

1. **Pratique** sur les connaissances techniques et professionnelles
2. **Orale** permettant de déceler les motivations du candidat et de comparer son profil avec les exigences générales inhérentes à sa fonction

Les candidats doivent obtenir au minimum 50% à chaque épreuve et 60% à l'issue de l'ensemble des épreuves

Epreuve pratique : 07/04 - Epreuve orale : à déterminer
La Ville se réserve le droit de modifier les dates

→ Les échanges concernant la recevabilité des candidatures et les convocations aux épreuves se feront uniquement par mails.

Intéressé ? Envoyer votre candidature à la Ville de Dinant à l'attention de la Direction générale, par courrier recommandé à l'adresse Rue Grande n° 112 5500 DINANT ou par mail à l'adresse service.rh@dinant.be pour **le 31 mars 2025** au plus tard, avec les références : «**Recrutement parcs et jardins**»

Les documents suivants doivent **obligatoirement être annexés** à la candidature :

- **Lettre de motivation ;**
- **Curriculum vitae détaillé permettant d'attester de l'expérience ;**

- **Copie du diplôme ou dans le cas d'un diplôme étranger, l'équivalence de diplôme belge ;**
- **Eventuellement toute autre attestation en lien avec la fonction ;**
- **Extrait de casier judiciaire daté de moins de 6 mois à compter du 31/03/2025 ;**
- **Copie recto-verso du permis de conduire de la catégorie B**

A défaut de tous ces documents, les candidatures seront déclarées irrecevables.

MODALITÉS RECRUTEMENT